Conditions générales de vente Lamotoc

Version du 22 novembre 2026. Ces conditions s’appliquent aux ventes de pièces aux consommateurs sur www.lamotoc.fr.

Vendeur

Les commandes passées sur Lamotoc sont vendues, encaissées et facturées par Petitjean SAS, RCS Épinal 306 050 659, TVA FR41306050659. Le siège est situé zone industrielle, route de Remiremont, 88120 Saint-Amé. Le service client Petitjean est joignable au 03 29 61 59 22 et à l’adresse contact@brico.fr. Indiquez « Lamotoc » et, si vous l’avez, votre référence de commande. Les courriers et colis de retour sont à adresser à Petitjean SAS, SAV Lamotoc, 114 route de Celles, 88120 Saint-Amé. Annuaire officiel des entreprises · Coordonnées Petitjean

Pièces, compatibilité et prix

La fiche indique la référence constructeur et, lorsqu’elles sont documentées, les machines compatibles et les restrictions de série. L’acheteur peut demander une vérification à partir du modèle, du numéro de série et du repère de la vue éclatée. Le prix des pièces est affiché en euros TTC. Le récapitulatif précise avant paiement la quantité, le montant total, les frais et le délai de livraison.

Commande et paiement

Le client peut vérifier le détail de sa commande, corriger le panier et l’adresse, puis accepter les conditions de vente. Le bouton de paiement affiche le montant dû. Le paiement par carte est traité sur la page Stripe ouverte depuis Lamotoc. La confirmation envoyée par e-mail reprend la référence, le détail de la commande, les frais, le délai de livraison annoncé et les conditions de vente applicables. Obligations d’information et de confirmation

Livraison à domicile

La livraison est proposée en France métropolitaine. Le prix de la livraison et la date ou la fenêtre de livraison sont affichés dans le récapitulatif avant paiement. Le délai annoncé tient compte de la disponibilité des pièces et du transport. En cas de retard, le client peut demander la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable. Si la livraison n’intervient pas dans ce délai, il peut résoudre la vente. La résolution immédiate est possible dans les situations prévues par le Code de la consommation, notamment lorsque la date convenue constituait une condition essentielle du contrat. Le vendeur rembourse les sommes dues dans le délai légal. Livraison et recours

Rétractation

Le client dispose de 14 jours à compter de la réception du bien pour déclarer sa rétractation. En cas de livraison séparée de plusieurs biens d'une même commande, le délai court en principe à compter de la réception du dernier bien. Le lien « Renoncer au contrat ici » se trouve au pied de page de Lamotoc. Le formulaire en ligne est accessible à l'adresse https://www.lamotoc.fr/retractation. Le client peut également communiquer sa décision par le formulaire type ou par toute autre déclaration claire au vendeur. L'accusé de réception par e-mail reprend le contenu de la déclaration, sa date et son heure.

Le client renvoie les biens au SAV Lamotoc à Saint-Amé au plus tard 14 jours après avoir communiqué sa décision. Il supporte les frais directs de renvoi en cas de rétractation. Si le bien ne peut pas être renvoyé normalement par la poste, Petitjean SAS prend en charge le renvoi sauf si son coût a été communiqué au client avant l'achat. La mise en œuvre de la garantie légale de conformité est sans frais pour le client.

Le remboursement d'une rétractation totale inclut le coût de la livraison standard. Il intervient au plus tard 14 jours après notification, avec la possibilité de différer jusqu'à la réception du bien ou de la preuve de son expédition, selon le premier de ces événements. Le remboursement se fait par le moyen utilisé au paiement, sauf accord exprès du client pour un autre moyen sans frais. Articles L221-18 à L221-28 · Modalités de la rétractation en ligne

Garanties et réclamations

Pour exercer une garantie légale ou déposer une réclamation, contactez le service client Petitjean aux coordonnées ci-dessus. Indiquez votre référence de commande et décrivez le problème pour que le service client puisse vous indiquer les modalités de prise en charge.

Médiation de la consommation

Après une réclamation écrite auprès de Petitjean SAS restée sans solution, le consommateur peut saisir gratuitement Avenir Conso dans l'année qui suit sa réclamation. Il peut déposer une demande sur le site du médiateur ou écrire à Avenir Conso, 197 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Saisir Avenir Conso

Encadré réglementaire sur les garanties légales

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Annexe à l’article D. 211-2 du Code de la consommation

Modèle de formulaire de rétractation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

À l’attention de Petitjean SAS, SAV Lamotoc, 114 route de Celles, 88120 Saint-Amé, contact@brico.fr.

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

.....

Commandé le (*)/reçu le (*) : .....

Référence de commande Lamotoc (facultative) : .....

Nom du (des) consommateur(s) : .....

Adresse du (des) consommateur(s) : .....

.....

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

.....

Date : .....

(*) Rayez la mention inutile.

Annexe à l’article R. 221-1 du Code de la consommation